

BOUGUENNAIS mag.

le Magazine de ma Ville

Décembre 2021 **#011**

www.bouguenais.fr





5/ Noël à Bouguenais

10/ Atypik Guinguette

11/ Bouguenais en Histoire(s)

12/ Partager l'Espace public

14/ Jardinage

15/ Fibre optique

16/ Démocratie Participative

17/ Objets perdus

18/ Relais Poste

20/ Actu en images

21/ Agenda

27/ Expressions politiques



10



12



14



17



21

Le Mag. de la Ville de Bouguenais - #011, Décembre 2021

Mairie de Bouguenais • www.bouguenais.fr • Tél. : 02 40 32 29 29 • **Directrice de la publication** : Sandra Imperiale • **Rédaction, photos et mise en pages** : Alban Saliot, Bérénice Berthemet, Gaëlle Crom, Hélène Campagne, Alexandre Rimond, Nicolas Faye, Pascal Bougie, Olivier Texier, Judith Méfret • **Impression** : Imprimerie des Hauts de Vilaine • Tirage : 9650 exemplaires • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales à base d'huile de colza et de lin • **Distribution** : Boitauxlettres IDF.



Bouguenais mag. est disponible en version audio auprès de la Médiathèque de Bouguenais et la Bibliothèque sonore de Nantes.

Suivez l'actu sur :



www.bouguenais.fr



/Bouguenais



@VilleBouguenais



@VilleBouguenais



Toutes les vidéos sont sur bouguenais.fr

Le mot du Maire

Chères Bouguenaisiennes, chers Bouguenaisiens,

La Cop26 a tracé des pistes d'action, à l'échelle des Etats, pour ralentir la dégradation de notre environnement : l'adoption de véhicules zéro émission, la protection des arbres, la transition énergétique, une alimentation plus respectueuse de l'environnement...

L'ampleur du défi qui nous attend nécessite une mobilisation de tous les acteurs à tous les échelons, y compris l'échelon communal. C'est la raison pour laquelle nous avons créé la Commission urgence climatique, composée d'une majorité de citoyens, et qui permettra d'agir en commun localement.

Le premier défi qui lui sera confié est celui de la protection et du développement des arbres et de la végétation en général. Elle travaillera ensuite sur les enjeux liés à l'énergie (isolation des bâtiments, photovoltaïque...). Ce travail est complété par un effort municipal pour l'acquisition de véhicules zéro émission, ou encore pour le développement des circuits courts, notamment dans le domaine alimentaire, à travers la cantine municipale.



Sandra Imperiale
Maire de Bouguenais

« Un défi global
qui nécessite
une mobilisation
locale »



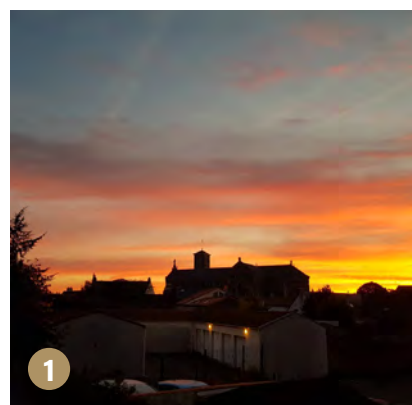
Le développement durable passe aussi par le renforcement de la proximité entre habitants, avec les services... Pour renforcer les liens entre les habitants, notamment les plus isolés, j'ai tenu à développer les animations ouvertes et gratuites, notamment en cette période de fin d'année. Le repas offert aux aînés a également été relancé cette année. Enfin, afin de favoriser le lien avec nos commerçants, un bon d'achat valable dans les commerces de proximité volontaires sera prochainement offert aux personnes âgées qui ne participent pas au repas des aînés.

Mobiliser et renforcer les liens au niveau local, pour faire de Bouguenais une commune vivante, humaine et tournée vers l'avenir !

Bien à vous

Sandra Imperiale

Bouguenais vue par les habitants...



1



3



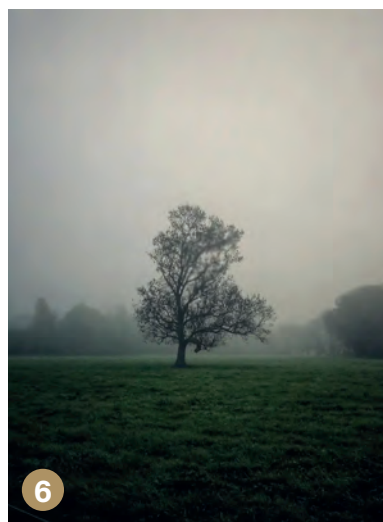
5



2



4



6



1/ breizhmalou 2/ cuca.artist

3/ mayelle444 4/ gokyo44

5/ denisemnantes 6/ oups0318

Cette nouvelle rubrique est l'occasion de porter un autre regard sur notre commune. Le nôtre, le vôtre... En lien ou non avec l'actualité. Si vous souhaitez participer à ce retour mensuel en images, n'hésitez pas à partager vos photos sur Instagram avec les hashtags [#bouguenaisvuepar](#) [#bouguenaislatypique](#) ou en mentionnant [@VilleBouguenais](#). Votre regard sur un événement ou la commune sera peut-être repris ici et partagé avec les Bouguenaisiens et Bouguenaisiennes.

À
suivre
sur...



/Bouguenais



@VilleBouguenais



@VilleBouguenais

L'actu vue par...



© Emmanuel Jarniou



Fêtez Noël à Bouguenais

La Ville de Bouguenais se pare de ses plus beaux habits de lumières pour vous faire entrer dans la magie des fêtes de fin d'année. Plusieurs temps forts vont rythmer le mois de décembre : soirée des illuminations, défilé aux lampions, marché de Noël, concours de décorations de Noël, spectacle pour les scolaires... Tous les ingrédients pour vivre une belle parenthèse en famille, entre amis !

Lumière sur la ville

Cette année, la Ville organise une soirée des illuminations, qui marque le début des festivités de Noël, **le vendredi 3 décembre**. En prélude de la soirée, les habitants sont conviés à participer à un défilé aux lampions à la tombée de la nuit entre le parvis de l'Hôtel de Ville et la place de l'église **dès 16h45**, puis la fête se poursuivra avec la mise en lumière de la ville **à 17h30**. Le Big Band de l'Ecole municipale de musique donnera un concert, le Père Noël sera présent pour distribuer quelques friandises aux enfants et le Comité des fêtes, partenaire de cette soirée, tiendra un stand de vin et chocolat chaud. À noter, quelques nouveautés cette année : l'installation d'un renne et d'un traineau dans le bourg de Bouguenais et d'une licorne lumineuse place de la Chapelle aux Couëts qui permettront aux familles de faire de jolies prises de vue pendant tout le mois de décembre. Pour que la magie opère, la Ville a investi dans de nouvelles illuminations et décorations qui égayeront les centralités.

Si Noël en lumière commence officiellement le 3 décembre, des petites mains s'activent déjà depuis quelques semaines pour décorer la ville. Des habitants de La Maison pour Tous, des bénévoles du Comité des fêtes de Bouguenais et de la ferme pédagogique La Clé des Champs, ont réalisé des scénographies avec des objets et du matériel de récupération pour parer trois sites de la ville : le rond-point de la Bouvre, le Patio et le Centre Marcet. De jolis décors à découvrir !



Préparez vos lettres au Père Noël !

Comme l'an dernier, les jeunes bouguenaisiens qui ont été bien sages toute l'année peuvent déposer leur lettre au Père Noël dans l'une des quatre boîtes aux lettres mises à disposition sur la commune (près des commerces du Bourg et des Couëts, au centre commercial de la Croix-Jeannette et rue Pasteur). Le Père Noël leur adressera d'ailleurs un message en décembre en vidéo sur le site Internet de la Ville www.bouguenais.fr.

Aidé de ses lutins, il se fera un devoir de répondre à chacun d'entre eux, à condition, bien entendu, de ne pas oublier de noter votre adresse postale au dos de la lettre ! Pour qu'il ait le temps de répondre avant de débiter sa tournée, les lettres sont à déposer **jusqu'au 21 décembre inclus**. A vos crayons et papiers !



Un spectacle pour les élèves de la ville

Du **14 au 17 décembre**, les élèves bouguenaisiens embarquent pour un tour du monde électro-world avec quatre escales entre ciel, terre et mer ! Équipée de gadgets électro, de pads et percussions, la musicienne et DJ, Maclarnaque fait groover quatre courts métrages aux univers colorés sur la scène du Piano'cktail pour 6 représentations de son ciné-concert *Escales*. Un spectacle de fin d'année offert aux 2 067 enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées de Bouguenais. Les deux amicales laïques (du Bourg et des Couëts) et le CFE Saint-Pierre s'associent à l'événement en assurant l'accueil des élèves. Et chaque élève repartira avec un livre. Les petits spectateurs bénéficient d'un transport en car pris en charge par la Ville.

Une représentation du spectacle *Escales* est également ouverte au public **le 15 décembre à 15h** au Piano'cktail sur réservation (tarifs 3-6 €) : www.piano cocktail-bouguenais.fr



Rencontre avec...

Hélène Ménard, à la tête du service Festivités



Hélène Ménard, recrutée en octobre pour prendre la responsabilité du service Festivités, au sein de la Direction Culture, Festivités, Relations Internationales et Coopérations Décentralisées, a une feuille de route bien chargée. À 35 ans, elle opère un tournant dans son parcours professionnel. Après des études dans les arts plastiques, un passage dans la restauration des meubles anciens, elle doit reprendre une affaire familiale après le décès de son père : une société de gestion de marchés, braderies et fêtes foraines, bien implantée dans la Région, qui officie dans le cadre de délégation de service public. « *Nous gérons l'occupation du domaine public des commerces non sédentaires pour le compte de 13 collectivités, un travail de terrain où le relationnel était primordial. J'avais le sentiment d'avoir fait le tour de ce métier, et je souhaitais orienter ma carrière vers l'événementiel, pour pouvoir m'investir dans un projet du début à la fin, pour travailler en transversalité avec de multiples partenaires dans divers champs d'action. Cette prise de poste correspond totalement à mes attentes. Pour préparer les festivités de Noël, je travaille en étroite collaboration avec le Comité des fêtes et de nombreux services de la Ville, impliqués de près ou de loin dans cet événement. C'est très intéressant d'être au cœur de l'action.* » Souhaitons-lui la bienvenue !



Participez au concours de décoration de Noël !

La Ville organise un concours de décorations afin de faire vivre l'esprit de Noël dans les rues de la ville et valoriser la créativité des habitants qui contribuent, à leur échelle, à améliorer le cadre de vie et animer la ville. Ce concours est gratuit et ouvert à tous les commerçants, habitants et occupants de lieux de vie de la commune. Il se déroule du **3 décembre 2021 au 4 janvier 2022**. Le jury, composé de 4 élu(e)s et de 2 bénévoles du Comité des fêtes, récompensera les plus belles décorations selon les critères suivants : esthétique générale, originalité de l'idée, ingéniosité dans la réalisation, efforts en matière environnementale (décorations faites à partir de matières recyclées, décorations naturelles et lumineuses à économie d'énergie...). 4 catégories seront récompensées :

- ★ Vitrites des commerçants (3 lauréats)
- ★ Maisons (3 lauréats)
- ★ Balcons (3 lauréats)
- ★ Lieux de vie collective (3 lauréats)

Les participants sont invités à s'inscrire au moyen du formulaire en ligne disponible sur www.bouguenais.fr (**avant le 13 décembre**). Vous pouvez également retirer et déposer le formulaire papier à l'accueil de la mairie principale et de la mairie annexe. Les résultats du concours seront communiqués le jour de la Cérémonie des Vœux à la Population **le 14 Janvier 2022**.



Le mot de...

Astrid LUSSON,
Adjointe déléguée
à la vie culturelle et
festive



“Recréer du lien, de la convivialité, un esprit de fête, voici les objectifs de notre équipe municipale. Nous avons à cœur de développer un programme de festivités, afin de retrouver l'esprit chaleureux de cette période de fin d'année. C'est pourquoi nous vous proposons une soirée de lancement des festivités ainsi qu'un concours de décorations de Noël. Nous soutenons les actions du Comité des Fêtes Bouguenais pour les animations des 11 et 12 décembre afin que se rassemblent les familles, les personnes isolées, handicapées, jeunes et moins jeunes... autour de ces événements festifs.”

Un week-end festif les 11 et 12 décembre

Le Comité des fêtes de Bouguenais se mobilise depuis quelques semaines déjà pour vous aider à faire le plein d'idées cadeaux avant les fêtes et pour vous proposer des animations à vivre en famille ou entre amis les **samedi 11 et dimanche 12 décembre**.

25 exposants vous attendent le **samedi 11 décembre** pour vous présenter leurs créations artisanales (décorations, gastronomie, bijoux...) lors du traditionnel marché de Noël qui se tiendra cette année place de l'église dans le Bourg de Bouguenais de **10h à 21h** (et l'an prochain aux Couëts). Et pour insuffler un esprit de fête, des animations rythmeront le week-end : balade en calèche, visite du Père Noël, animations musicales, sculptures sur ballon... Vous pourrez également vous restaurer sur place (galettes/crêpes, bar à huîtres...) ou profiter du stand de chocolat et vin chaud. Ne manquez pas le rendez-vous !



Collecte de sapins

Pour la première fois cette année, la Ville de Bouguenais mettra à disposition des habitants deux points de collecte des sapins de Noël les **samedi 15 et dimanche 16 janvier**, sur les secteurs du Bourg (rue du Cimetière, parking situé devant l'école Saint-Pierre) et des Couëts (rue Célestin Freinet, parking situé devant la mairie annexe). Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation au recyclage et au tri des déchets initiées et développées en partenariat avec Nantes Métropole et l'association COMPOSTRI. Une façon de limiter les déplacements vers les déchetteries et de valoriser le produit des sapins collectés qui seront intégrés aux déchets verts produits par la Ville, broyés, criblés et valorisés localement en compost puis réutilisés dans le cadre des plantations d'arbres, d'arbustes, de massifs, de vergers ou de potagers sur la commune.



Les
Coups
de **Cœur** de la
Médiathèque



Adulte

Furoshiki : l'art d'emballer avec du tissu : mon geste zéro déchet ! d'Aurélie Le Marec, éditions Un dimanche après-midi, 2020.

Des conseils pour réaliser un sac en tissu, sans couture, avec un simple carré de tissu qui s'adapte à l'objet transporté, ainsi que quelques vêtements. Méthode adaptée d'une technique ancestrale japonaise de pliage et de nouage du tissu.



Jeunesse

Un Noël pour le loup, de Thierry Dedieu, éditions Seuil jeunesse, 2017. Bientôt Noël, tous les animaux se préparent. Même le loup qui, pour une fois, aimerait bien inviter ses voisins. Mais difficile de faire oublier sa réputation quand on est un loup ! Un album grand format aux illustrations délicates.



Musique

Christmas with my friends, de Nils Landgren, ACT Music, 2020. Entouré de ses amis musiciens, le jazzman suédois Nils Landgren a enregistré une très belle série de disques consacrée au répertoire de Noël de tous pays et de toutes époques. Pour un Noël musical paisible et joyeux.



Votre avis sur l'Atypik Guinguette... en 5 minutes

Cette année, la Municipalité de Bouguenais proposait une guinguette éphémère, du 11 juin au 11 juillet, avec une programmation gratuite et une ouverture du jeudi au dimanche. Lieu de convivialité et de partage, l'Atypik Guinguette avait pour objectif d'être une bouffée d'air accompagnant le déconfinement progressif. Dans la foulée de l'événement, un questionnaire « L'Atypik Guinguette et vous en 5 minutes » était proposé aux habitants pour recueillir leurs impressions sur cette première édition. 79 participants et 964 réponses plus tard, voici quelques enseignements.

■ Un projet festif qui a su répondre aux attentes des habitants (92% de retours favorables)...

Un « *petit événement, familial, convivial, sécurisé, simple* », un lieu où chacun « *pouvait passer un bon moment sans aller à Nantes* » afin de répondre à « *un besoin d'animation, d'événementiel et de culture dont la ville manque cruellement* ». Cet enthousiasme vis-à-vis de l'Atypik Guinguette a été partagé par 67% des répondants. À un degré moindre, 25% rejoignent la majorité sur la bonne idée du projet mais partagent aussi quelques réticences : « *pas assez de places assises* » ou encore « *un choix du site très contestable* ». Enfin, 5% n'ont pas approuvé l'initiative et 3% ne se prononcent pas.

■ ... et qui mériterait de jouer les prolongations pour certains d'entre eux

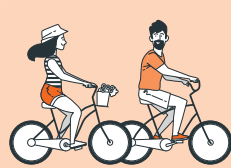
Si 48,6% des répondants jugent que les horaires et dates d'ouverture furent « *juste ce qu'il faut pour en profiter* », une importante partie, 39,4% exactement, plaide pour une durée d'ouverture plus longue : « *quelques jours d'ouvertures supplémentaires auraient été un plus* » voire même qu'« *il serait intéressant de prolonger tout l'été* ». À contrario, 3,9% des répondants jugent les horaires et dates d'ouverture inadaptés. 7,8% ne se sont pas prononcés sur ce sujet.

■ Local et respectueux de l'environnement, le concept a conquis 71,6% des répondants

Globalement, pour les participants, l'approche festive de cette première édition a su trouver le « *bon concept* » avec une programmation culturelle faisant la part belle aux associations bouguenaisiennes ainsi qu'aux acteurs locaux. Pour une future édition, la Municipalité gardera à l'esprit une volonté d'accentuer la démarche « éco-événement » : « *éviter les chaises plastiques pour des chaises en bois ou récupérées* », mettre en place « *un dispositif pour le verre perdu* » ou encore « *aller vers le zéro plastique* ».

■ Une offre de restauration appréciée mais à étoffer

Si certains, 32,4% des répondants, saluent un « *excellent rapport qualité/prix* » et une offre « *chouette et variée* », 13,5% des réponses n'ont pas le même son de cloche pointant l'offre de restauration comme « *le seul bémol* » de l'Atypik Guinguette du fait du temps d'attente et du prix. Entre les deux, 43,2% des réponses font la synthèse des premiers et des seconds, soulignant une offre « *qualitative mais un peu longue au niveau du service* » et soumettant l'idée d'ajouter à l'avenir « *2 ou 3 food trucks avec davantage de propositions locales* ». Enfin, pour les répondants au questionnaire, l'édition idéale de l'Atypik Guinguette se trouverait, en complément de l'existant, à la croisée de « *soirées à thèmes* », d'« *un espace jeux ou coin lecture pour les enfants* », d'une « *piste de danse* »... Réponse lors de la prochaine édition... en 2022 !



44% des personnes ont répondu avoir utilisé les mobilités douces (vélo, trottinette, marche à pied, etc.) pour se rendre à l'Atypik Guinguette.



L'église Saint-Pierre à Bouguenais : une histoire de clochers !

« *Dans chaque église, il y a toujours quelque chose qui cloche* », c'est peut-être cette citation de Jacques Prévert qui vient à l'esprit de chacun en observant l'opposition architecturale si caractéristique entre l'église Saint-Pierre et son clocher. Afin de « *garder l'église au milieu du village* », cette page* « Bouguenais en Histoire(s) » revient sur le passé, et les vies, du clocher de l'église du Bourg.



Construite au XIII^e siècle, le long de la route menant de Nantes à Saint-Jean-de-Boiseau (rue Aristide Briand), l'ancienne église Saint-Pierre ne laissait que trop peu de place à la circulation. À son angle ouest, un beffroi dominait le reste de l'édifice. **Ce clocher, surmonté d'une tour octogonale, servait d'amer** – point de repère fixe – pour les bateaux naviguant sur la Loire, et de point d'observation formidable sur le fleuve. C'est ainsi que la vieille église traverse les siècles jusqu'en 1896 où, délabrée après les intempéries et les pillages de la Révolution, il est décidé de construire un nouvel édifice.

À la suite de longues négociations, un arrêté préfectoral autorise la Municipalité et le curé Emile Peneau à édifier une nouvelle église (sans clocher) à l'endroit qu'on lui connaît actuellement. Après la pose de la première pierre par le cardinal Richard, archevêque de Paris, deux années seront nécessaires pour sa réalisation. L'église sera bénie le 15 décembre 1898. L'ancien bâtiment est détruit en 1899 à l'exception de son clocher qui restera seul en contrebas de la nouvelle place. Le 18 janvier 1900, le maire interdit de sonner les cloches par crainte de chutes de pierre. Malgré cela, le clocher, vent debout, invite les fidèles aux offices jusqu'à l'automne 1904 où les cloches sont déposées à la cure. La vieille tour est démolie.

La place de l'église, où plus aucune cloche ne retentit, fait alors sa traversée du désert entre le 26 novembre 1904 et le 25 mars 1905. À cette date, les cloches se font entendre depuis le flanc gauche de l'église, sous un préau dont la charpente oscille au rythme du balancement. Censé n'être que provisoire, **ce clocher en bois résistera 60 ans**, jusqu'en 1964.



Cette année-là, selon les plans des architectes Gauduchaud et Vie, **un clocher en simple maçonnerie de pierre**, est bâti sur les fondations de 1896. Haut de 30 mètres, il ne dépasse guère le fronton de l'église. Et si on ignore les 68 années d'écart entre la création de l'église et celle de son clocher, on pourrait se dire que « *dans cette église, il y a quelque chose qui cloche* ».



*Les informations de cet article s'appuient sur le travail de recherche, portant sur l'histoire de Bouguenais, réalisé par l'association AIRES.

#Espacepublic

Partager l'espace public : chacun à son rythme

L'espace public doit, par définition, être accessible à tous, et permettre à chacun de circuler en toute sécurité. Malheureusement, de nombreuses incivilités sont constatées chaque jour en matière de stationnement, qui empêchent ou rendent dangereux l'accès des autres à la route et aux trottoirs : rupture du cheminement sécurisé des piétons ou des cyclistes, manque de visibilité aux abords des passages piétons, sorties privées bloquées... Afin de retrouver un usage apaisé de l'espace public, dans le respect de chacun et notamment des plus fragiles, la Ville entend faire appliquer le Code de la Route.

Un stationnement sur trottoir qui oblige les poussettes ou les personnes à mobilité réduite à passer sur la voie de circulation, un véhicule sur une piste cyclable que les cyclistes doivent contourner sur la chaussée ou sur le trottoir, un arrêt trop près d'un passage piéton ou d'une sortie qui empêche la visibilité voire l'accès des secours ou des habitants...

Qu'ils soient ponctuels ou habituels, de courte ou de longue durée, ces stationnements génèrent des situations dangereuses pour les autres usagers de la route.

LES RÈGLES GÉNÉRALES

Si le stationnement est matérialisé

La règle générale est simple : le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements tracés au sol à cet effet.

Si le stationnement n'est pas matérialisé

Lorsqu'il n'y a pas d'emplacements matérialisés au sol ni d'interdiction de stationner, le stationnement des véhicules doit respecter les règles de l'alternat bimensuel : le stationnement est autorisé du côté des numéros d'immeubles impairs, du 1er au 15 de chaque mois et du côté des numéros pairs du 16 à la fin de chaque mois. Le changement de côté s'opère le dernier jour de chaque période, entre 20h30 et 21h.

Et les zones bleues ?

Afin de faciliter l'accès aux services de proximité, lutter contre les voitures ventouses, assurer une plus grande rotation des véhicules, tout en conservant la gratuité du stationnement, la Ville a mis en place des zones bleues, notamment dans les centralités du Bourg et des Couëts : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h, durée limitée à 1h30 et présentation visible du disque européen. Au-delà de cette durée, le véhicule doit être déplacé pour permettre à d'autres usagers d'accéder à ces zones de commerces et de services.



LES SITUATIONS D'INFRACTION

Le stationnement « gênant »

En cas de non-respect des emplacements matérialisés ou de l'alternat bimensuel, vous pouvez être sanctionné par une contravention d'un montant de 35 €.

Le stationnement « très gênant »

L'article R417-11 du code de la route définit l'arrêt ou le stationnement très gênant. C'est le cas, par exemple, d'un stationnement sur une place réservée aux personnes à mobilité réduite, à moins de 5 mètres d'un passage piéton, sur un trottoir ou sur une piste cyclable. Le montant de la contravention s'élève alors à 135 €.

Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule pour faire cesser cette infraction, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.



ATTENTION : l'article R417-10 du Code de la route interdit à tout véhicule l'arrêt et le stationnement devant une entrée carrossable (accès véhicule à un garage, une habitation...). Il n'existe aucune dérogation à cette règle, y compris pour le propriétaire d'un garage individuel. Il est donc interdit de stationner ou de se garer devant son propre garage.



Le stationnement « dangereux »

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les usagers. Le stationnement peut générer du danger notamment lorsqu'il empêche les autres usagers de la route de disposer d'une visibilité suffisante, lorsqu'il se situe à proximité des intersections, des virages, des sommets de côte et des passages à niveaux.

L'amende prévue dans ces situations de danger s'élève à 135 €. Elle s'accompagne d'un retrait de 3 points sur le permis, pouvant aller jusqu'à une suspension de permis de conduire de 3 ans maximum.

Si le conducteur est absent ou refuse de bouger son véhicule pour faire cesser son stationnement dangereux, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Le stationnement « abusif »

Le terme « abusif » désigne un véhicule qui reste stationné plus de 7 jours sur le même emplacement. Tout stationnement abusif est puni d'une amende de 35 €, et peut aboutir à l'enlèvement du véhicule concerné.





Dans mon jardin d'hiver

L'hiver est presque là ... Nous nous réfugions dans la chaleur de nos foyers, négligeant parfois nos espaces extérieurs. Pourtant, la pérennité de nos arbres, plantes et arbustes, la sécurité des abords de nos habitations peuvent pâtir d'un manque d'entretien de nos jardins en hiver. Mary Fruneau, propriétaire d'un jardin à l'anglaise qu'elle entretient à 4 mains avec son mari, Joël, partage avec nous ses pratiques...



« Pour empêcher la pluie de tasser le sol et protéger vos plantations du froid, il est important de le tapisser avec un paillage naturel réalisé par exemple avec des feuilles mortes. En se décomposant, les feuilles nourrissent la terre et conservent le sol vivant. Il faut aussi prêter attention aux plantes les plus fragiles quand les températures deviennent très froides en les protégeant avec un voile d'hivernage ou en les recouvrant de paille sèche ou encore de feuilles mortes pour les vivaces. »



« L'hiver est aussi la période idéale pour tailler les arbustes qui fleurissent en été : rosiers, weigelias, buddleias... La taille stimule le développement de la plante mais elle doit se pratiquer de manière raisonnée : il s'agit avant tout de retirer les branches mortes et d'aérer les arbustes en leur centre pour permettre à la lumière de mieux pénétrer. Pour sécuriser le jardin et nos habitations, il est aussi important d'élaguer les branches des arbres qui menacent de s'abattre. »



« Aidons aussi les auxiliaires qui aiment peupler nos jardins. De simples tas de bois ou de pierres déposés dans quelques recoins tranquilles constitueront des milieux favorables pour permettre aux hérissons d'hiberner ou à quelques insectivores de trouver un gîte. Vous en tirerez parti car ils sont des alliés indispensables des jardiniers. Vous pourrez aussi sans trop tarder fabriquer ou acheter des nichoirs pour que les oiseaux les repèrent et s'y installent au printemps. Et parce que la nourriture se raréfie avec l'arrivée des premières gelées, n'hésitez pas à installer quelques mangeoires ou plus simple encore, ne coupez pas trop rapidement vos fleurs fanées, elles constituent de bons garde-mangers pour les oiseaux. Vous pouvez aussi vous lancer dans la construction d'un petit bassin pour accueillir la faune aquatique au printemps : tritons, grenouilles... »



« Enfin, il est encore possible de planter des arbres fruitiers, sauf en période de gel, ou déplacer une plante en veillant à trancher suffisamment large avec une bêche autour de la plante pour soulever une belle motte qui préservera les racines. »

Plus d'infos : [f /lejardindemaryjoel](https://sites.google.com/site/lejardindemaryjoel) - <https://sites.google.com/site/lejardindemaryjoel>
Contact : mfruneau@free.fr



Fibre optique : les parcours pour y accéder... et faire face à une panne

Aujourd'hui, disposer d'un accès internet performant est devenu, pour la plupart des personnes, essentiel, et ce aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Dès lors, la fibre optique est la technologie optimale pour effectuer, en simultané et à plusieurs, des activités professionnelles et personnelles en toute fluidité. Et lorsque des coupures internet surviennent, celles-ci peuvent alors représenter un réel inconvénient et devenir un véritable parcours du combattant.

Pour le déploiement de la fibre optique à l'échelle du territoire, Nantes Métropole a signé en 2017 une convention avec Orange et SFR. À Bouguenais, c'est Xp Fibre (ex-SFR FTTH) qui se charge de l'installation et de la maintenance de ce réseau. Nantes Métropole et la Ville de Bouguenais ne peuvent donc intervenir ni sur le déploiement de la fibre optique, ni sur une panne internet. Cependant, elles y restent attentives.

Pour surfer sur le web à la vitesse de la lumière, deux étapes sont nécessaires :

ÉTAPE 1 « L'opérateur » : vérifier que la fibre arrive bien jusque chez moi

Aujourd'hui, 9911 logements et locaux professionnels bouguenaisiens, sur un total de 10 264, sont raccordables à la fibre. D'ici fin 2022, il restera 353 prises à déployer à Bouguenais.

Pour savoir si la fibre optique arrive bien chez vous, il suffit de tester l'éligibilité de votre logement : <http://www.sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Vous ne trouvez pas votre adresse dans le répertoire de Xp Fibre ? Signalez-le à l'opérateur en utilisant ce même lien web.

ÉTAPE 2 « Le fournisseur » : faire entrer la fibre chez soi

Une fois les travaux de raccordement préalablement effectués, le réseau de fibre optique est neutre et ouvert à tous les opérateurs commerciaux. C'est-à-dire qu'à cette étape, il est du ressort de chaque habitant de contacter le fournisseur d'accès internet de son choix pour souscrire à un abonnement Très Haut Débit. À votre demande, il effectuera le raccordement de la fibre optique à votre installation internet.

Panne de mon installation internet, que faire ?

Pour toute résolution d'une panne, d'une coupure réseau ou bien d'une infrastructure endommagée, vous devez prendre contact avec votre fournisseur d'accès internet.

Pour plus d'informations et solutionner une panne, une foire aux questions est à votre disposition ici :

<http://www.sfr-ftth.com/foire-aux-questions/>

Vous ne trouvez pas de solution à votre problème ? Dans ce cas, vous pouvez alerter l'Arcep : <https://jalerte.arcep.fr/>



#DémocratieParticipative



Les Comités de quartiers sont lancés !

À la rentrée de septembre, au cours d'une série de 9 réunions publiques, dans chacun des quartiers de la commune, les élus ont présenté et officialisé le lancement des comités de quartiers. À l'issue de ces réunions, qui ont rassemblé plus de 250 Bouguenaisiens, chacun des 9 quartiers dispose désormais d'une équipe de plus de 12 citoyens volontaires pour contribuer à l'amélioration de la vie locale.

Plus de 130 candidatures citoyennes

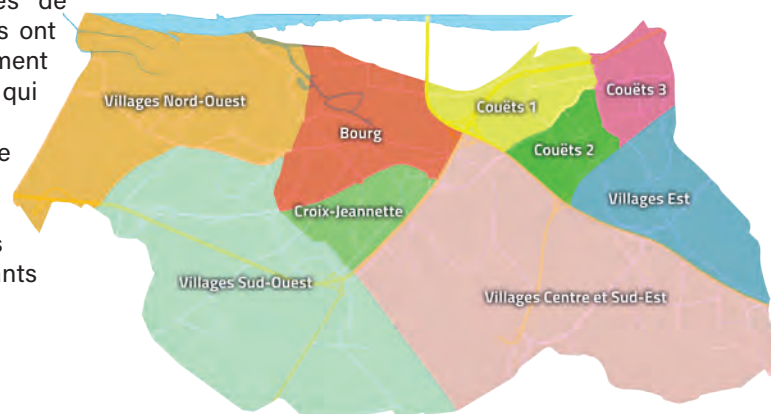
Créer 9 comités de quartiers, comptant au moins 12 habitants chacun, avec l'objectif de parité, dans une commune de moins de 20 000 habitants... Un pari audacieux, au regard des projets des autres communes, notamment des communes voisines.

Mais Bouguenais est atypique à bien des titres. Elle est atypique par sa diversité, car elle réunit deux bourgs, des zones urbaines et des parties rurales, séparées par deux grands axes routiers. C'est la raison pour laquelle les élus ont décidé un découpage en 9 quartiers pour mieux représenter la diversité des secteurs. Elle est également atypique par la mobilisation de ses habitants. Plus de 130 Bouguenaisiennes et Bouguenaisiens se sont ainsi portés candidats pour être membres du comité de leur quartier. Une belle démonstration de l'esprit citoyen de la commune.

Les 9 comités de quartiers sont constitués

Dans chacun des 9 quartiers, les réunions publiques organisées de mi-septembre à mi-octobre ont permis de désigner, parmi les candidats, les membres titulaires du comité de quartier, au nombre de 12 habitants, et jusqu'à 4 acteurs locaux. Le nombre de candidatures reçues étant supérieur au nombre de places de membres titulaires, des tirages aux sorts ont été organisés, conformément au règlement intérieur, pour désigner les candidats qui seront membres suppléants.

Chaque quartier de la commune dispose donc désormais d'un comité de quartier composé de 12 habitants titulaires, de quelques acteurs locaux (professionnels ou bénévoles) et de quelques habitants suppléants.



Place à l'action !

À présent, les comités de quartiers définissent leur organisation en lien avec la mairie, puis entameront leurs travaux au service de l'amélioration de la vie locale. Pour les accompagner, un Chargé de mission Démocratie participative est à leur disposition, et les élus et des experts pourront participer à leurs réflexions.

Faire remonter les difficultés et les solutions, être consultés sur les projets qui touchent le quartier, travailler sur des initiatives locales pour améliorer le cadre de vie et le lien entre les habitants... Le champ d'action des comités de quartiers est large et permettra aux membres de chaque comité de choisir leurs priorités.



Les chiffres clés

9 comités de quartiers pour 19 658 habitants

(Nantes compte 11 quartiers pour plus de 300 000 habitants, Rezé en compte 3 pour 40 000 habitants, Saint-Sébastien en compte 2 pour 27 000 habitants)

135 candidatures reçues

Avec une parité parfaite entre les habitants titulaires ! 54 femmes et 54 hommes sont désormais membres titulaires des comités de quartiers.



LES CANDIDATURES RESTENT OUVERTES !

Vous êtes intéressé(e) par les comités de quartiers ? Vous pouvez présenter votre candidature à tout moment en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Ville :

• Vous êtes habitant :

Les places de titulaires des collèges habitants sont attribuées, mais les nouveaux candidats seront suppléants, et pourront, à ce titre, participer aux travaux de leur comité de quartier.

• Vous êtes acteur local (professionnel ou bénévole) :

Chaque comité de quartier peut accueillir jusqu'à 4 représentants titulaires. Au-delà de ce nombre, les candidats seront suppléants.

Pour tout renseignement :

Mission Démocratie participative – comitesdequartiers@ville-bouguenais.fr - 02 40 32 51 35

#Viequotidienne

Objets perdus, objets trouvés : que faire ?

Vous avez trouvé un objet égaré sur le domaine public de la commune et vous ne savez pas quoi en faire ? Vous avez perdu un bien et vous souhaitez le revendiquer ? Pas d'inquiétude, la Ville dispose d'un registre des objets trouvés.

S'adresser à la Police Municipale

Selon le site français de l'aide sociale, plus de 3 millions d'objets perdus sont restitués annuellement aux services municipaux en France. À Bouguenais, la prise en charge des objets trouvés est une mission déléguée à la Police municipale et un arrêté municipal en règlemente la garde, la restitution, la cession ou la destruction. Ainsi, si vous avez perdu ou trouvé un objet sur la commune, vous pouvez vous diriger directement vers les locaux de la Police municipale ou de la mairie. Vous pouvez aussi contacter la Police municipale par téléphone, par mail ou encore par courrier pour convenir des modalités de remise.

À noter : les cartes d'identités seront déposées au service Etat Civil pour transmission directe à la Préfecture du lieu de délivrance.

Ce que dit la loi...

Le délai de conservation des objets trouvés est fixé par catégorie. Par exemple, les objets paramédicaux (accessoires pour personnes handicapées, cannes, prothèses...) ont un délai de conservation de 6 mois alors que les documents officiels (passeports, permis...) doivent être déposés sous 15 jours au service Etat Civil de Bouguenais, si le domicile est sur la commune. Enfin, un objet perdu est bien un objet que l'on trouve sur le domaine public de la commune. Sont donc exclus les objets sur les terrains privés, les copropriétés et même dans les poubelles déposées sur la voie publique. Dès lors, il n'est pas nécessaire de se mettre à la recherche de tous les objets égarés, tel le nouvel Hercule Poirot bouguenaisien.

Quelques chiffres

5 ans : Selon l'article 2224 du Code civil, c'est le délai réglementaire avant que l'« inventeur » (nom donné à celui qui trouve un objet perdu), ne devienne, s'il le souhaite, le nouveau propriétaire de l'objet trouvé.

11 à 38 euros : C'est le montant de la contravention prévue par la loi pour le vol d'un objet perdu par un tiers.

1 milliard d'euros : Selon le site français de l'aide sociale, c'est la somme correspondant à l'ensemble des objets trouvés et déposés dans les services municipaux.

Contact :

Police Municipale - 21 rue Aristide Briand - 44340 Bouguenais. Tél. : 02 28 00 18 81
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

#Viepratique

L'échoppe du quartier prend le « relais » de la Poste

À l'image d'autres fermetures dans des communes voisines de Bouguenais, le groupe « La Poste » a fermé son bureau des Couëts fin octobre. Une fermeture face à laquelle la Municipalité s'opposait tant que le maintien du niveau de service existant n'était pas garanti. Dorénavant, les services postaux aux Couëts sont assurés par le tabac presse « L'échoppe du quartier » avec une plus grande amplitude horaire et l'engagement de maintenir et développer des services de proximité de qualité.

Au soir du vendredi 22 octobre, le groupe « La Poste » a définitivement tiré le rideau de son bureau situé dans le bourg des Couëts. Les services postaux ont été expédiés à 1 km à pied de la place René Guy Cadou, direction nord-est, pour être réceptionnés par le tabac presse « L'échoppe du quartier ». Depuis le matin du lundi 25 octobre, l'établissement de la rue Pasteur a donc pris la relève de la Poste, avec un espace dédié « La Poste Relais », pour y assurer la poursuite, et plus encore, des services postaux auprès des habitants.

Quelques changements

Et parmi les changements notables, il y a les horaires et une amplitude plus grande, grâce aux 53h30

d'ouvertures hebdomadaires, pour accéder à un service postal. Les habitants pourront également profiter d'un nouveau service très utile : le dépôt/retrait des colis et des recommandés.

À noter que pour tout ce qui relève des services bancaires, les clients « Banque postale » sont invités à se rendre au bureau central de Bouguenais. Dans cette configuration, la Municipalité avait demandé, en février dernier, à la direction de La Poste de renforcer ses effectifs en conséquence.

Enfin, concernant les anciens locaux du bureau de Poste de la place René Guy Cadou, la Municipalité travaille dès à présent sur l'accueil d'un service à la population.

Informations pratiques « La Poste Relais »

33 ter rue Pasteur, quartier les Couëts, 44340 BOUGUENAI

Horaires d'ouvertures : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 7h-12h30 et 14h30-19h
Jeudi : 7h-12h30 Samedi : 9h-12h30 et 14h30-19h

INFOS COVID : correctement jeter ses masques usagés

Comme les mouchoirs et les gants, vous devez jeter vos masques usagés dans un sac plastique résistant. Fermez-le soigneusement et conservez-le 24 heures avant de le jeter dans la poubelle bleue. Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans la poubelle jaune des déchets recyclables. Ces gestes civiques permettent de limiter les risques pour les agents de la collecte.



#déchetsverts : Nantes Métropole, en partenariat avec la Ville de Bouguenais et Compostri, proposait le mercredi 20 octobre une opération broyage de végétaux. Une solution écologique et économique pour revaloriser ses déchets verts.



#festivitésNoël : La Maison pour Tous invitait parents et enfants à des ateliers créatifs courant novembre pour fabriquer des scénographies de Noël disposées ensuite sur quelques sites de la commune (lire dossier festivités P 5 à 9).

#travaux : Suite et fin des travaux à l'école de la Croix-Jeannette avec la pose aux vacances d'automne de 33 abris vélos clôturés pour favoriser la mobilité douce.



#commémoration : La cérémonie du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence des autorités locales et d'élèves du Lycée Pablo Neruda qui ont lu pour l'occasion un texte sur la liberté. Prochaine cérémonie le 5 décembre.



#Halloween : Sorcières, fantômes et diabolins ont hanté le théâtre municipal Le Piano'cktail le mercredi 27 octobre à l'occasion du monstrueux concert de Pascal Parisot : *Mort de rire*.



#Agenda

En décembre...

#011 Bouguenais mag. / 21

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- **Mercredis de l'Espace Jeunes 11-15 ans/de 14h15 à 16h45**, à l'Espace Jeunes. Atelier doublage voix les mercredis 1er, 8 et 15 décembre, 3 unités les 3 séances. 02 40 65 18 66 et 06 17 36 46 09.
- **Biblio déco/de 15h30 à 18h**, Médiathèque. Atelier décorations de Noël en papier pour petits et grands. Entrée libre.
- **Mercredi Family/de 15h30 à 18h**, au Patio à l'antenne de la Maison pour Tous. Décorations de Noël. 02 40 32 02 12.
- **Théâtre/à 15h**, Centre Marcet. À partir de 5 ans. *Incognito*, deux clowns sortent de leur boîte pour vous faire rire. 02 40 65 05 25, www.piano cocktail-bouguenais.fr
- **L'Heure du conte de Noël/à 16h30**, Médiathèque. Lecture d'histoires pour les enfants de 3 à 6 ans. Entrée libre.

1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE

- **Musique du monde/à 20h30**, Centre Marcet. Le trio écossais Talisk, est un des groupes les plus en vue de la scène folk anglo-saxonne. Le Nouveau Pavillon, 07 69 95 22 83, www.lenouveaupavillon.com

JEUDI 2 DÉCEMBRE

- **P'tit déjeuner des habitants/de 9h à 11h**, Centre Marcet. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12.

DU 3 AU 21 DÉCEMBRE

- **Déposez votre lettre dans l'une des boîtes aux lettres du Père Noël/** (lire page 6).

DU 3 DÉC. AU 4 JANVIER

- **Concours de décoration de Noël/** (lire page 8).

VENDREDI 3 DÉCEMBRE

- **Soirée des illuminations/à partir de 16h45**. Mise en lumière de la ville, défilé aux lampions, concert. (lire page 6).

Randonnée des boissons chaudes

Le dimanche 12 décembre à partir de 8h30

La section randonnée de l'Amicale Laïque de Bouguenais, Les Pieds Agités, organise la 12^e édition de la randonnée des boissons chaudes. Ouverte à toutes et tous, 4 parcours sont proposés, depuis le parking du cimetière du Bourg (salle de l'Amicale Laïque) : une marche à allure libre de 20 km avec départ échelonné entre 8h30 et 8h55, un parcours de 14 km avec départ échelonné de 9h05 à 9h30 un circuit de 9 km avec départ échelonné de 9h30 à 10h puis un parcours pour la marche nordique avec un départ groupé à 9h. Un ravitaillement est prévu le long des circuits à la Roche Ballue, avec notamment des boissons chaudes (café, chocolat, jus d'orange et vin chaud). Un ravitaillement sera également offert à l'arrivée. Charge aux participants de venir muni de leur gobelet.



Une participation de 5€ est demandée pour toute inscription avant le 9 décembre. Majoration de 1€ pour les inscriptions effectuées le jour de la randonnée.

Inscriptions et renseignements sur www.alb-bouguenais.fr ou par mail lesboissonschaudes@alb-bouguenais.fr ou par tél au 06 70 03 39 55. L'accueil des randonneurs se fera selon les règles sanitaires en vigueur.

- **Soirée festive ABJC/à 19h**, salle de la Ville au Denis. Repas, animations, découverte des traditions de fêtes de fin d'année dans les différents pays partenaires. Ouvert à tous. Réservations obligatoires, 09 71 50 74 08, www.abjc-bouguenais.fr

- **Musique du monde/à 20h**, au Piano'cktail. Ann O'aro, un concert d'une intensité rare. 02 40 65 05 25, www.piano cocktail-bouguenais.fr

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

- **Permanence adhésions/** association des habitants de la Maison Pour Tous/de 10h à 12h, Centre Marcet. 02 40 32 02 12.
- **Permanence de la Confédération Syndicale des Familles/de 10h à 11h**, Maison des associations. 06 41 50 87 36 – lacsf.bouguenais@gmail.com

- **Marché de Noël solidaire pour aider les enfants des rues du Sénégal/de 10h à 19h**. Artisanat africain, local, bijoux, décorations et gourmandises. Salle de la Grande Ouche. Terre de Vie, 02 40 21 15 16.

- « **carte blanche** » à l'École de Musique/à 11h, Médiathèque. Concert des élèves sur le thème de l'Europe. Entrée libre. 02 40 32 04 54. www.mediathèque-bouguenais.fr

- **Atelier d'écriture ludique/de 14h15 à 17h15**, Médiathèque. *Illusion de Noël* avec des exercices ludiques, accessibles à tous. Jeux de plumes, 06 15 25 85 87. www.actarts44.com

- **Concert Jeun's en scène/à 20h30**, salle d'exposition du Piano'cktail. Soirée concert pour les jeunes, programmation en cours. Entrée : 2€.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

- **Cérémonie commémorative**/à 11h, au cimetière du bourg. Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Dépense de gerbes au monument aux morts et temps de convivialité en mairie principale.
- **Spectacle de Noël**/à 15h, Centre Marcet. *Ma cabane chez les enfants*, suivi d'un goûter. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12, sur inscription.

MARDI 7 DÉCEMBRE

- **Réunion publique autour de la vidéoprotection**/à 20 heures, Piano'cktail (lire ci-contre).
- **Conseil budgétaire et microcrédit**/de 14h à 17h, Centre Marcet. Sur rendez-vous UDAF44 - Elise Gidouin - 06 99 71 65 79.

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

- **Les mioches au cinoch**/à 14h30. *La Flèche bleue*, 4 ans et +. Film, goûter et lecture de contes. Le Beaulieu. www.cinemalebeaulieu.com
- **Spectacle**/à 20h, Piano'cktail. *Jojo*.

Des spectacles à vivre en famille !

Avant et après Noël, le Piano'cktail propose des spectacles à vivre en famille (à partir de 6 ans) :



- **Jojo** le 8 décembre à 20h : un spectacle insolite et touchant d'« art du sable ». Grains de sable et marionnettes dessinent l'histoire vraie de Jojo, premier orang-outan sauvé de la captivité.
- **Trés** le 5 janvier à 20h : un trio de cirque à la verticale avec les jeunes acrobates du Groupe Zède !

Offre de Noël :

1 place achetée = 1 place offerte. La bonne idée à mettre au pied du sapin ! Conditions et réservations sur pianoocktail-bouguenais.fr ou au 02 40 65 05 25

Réunion publique autour de la vidéoprotection

Mardi 7 décembre, à 20h, au Piano'cktail

Pour lutter contre les incivilités et répondre aux préoccupations des habitants, la Ville de Bouguenais s'est engagée à déployer, en partenariat avec la brigade de la Gendarmerie, des caméras de vidéoprotection. Visant à garantir la protection à la fois des personnes et des biens, la vidéoprotection s'intégrera en complément de la présence humaine sur le terrain. Dans le cadre de son déploiement, une réunion publique se tiendra au Piano'cktail, le mardi 7 décembre.

**JEUDI 9 DÉCEMBRE**

- **Don du sang**/de 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30. Piano'cktail.

VENREDI 10 DÉCEMBRE

- **P'tit déjeuner des habitants**/de 9h à 11h, à l'antenne du Patio. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12

11 ET 12 DÉCEMBRE

- **Week-end festif de Noël**/Marché de Noël uniquement le samedi 11 et sur les deux jours : balade en calèche, visite du père Noël, animations musicales (lire page 9).

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

- **Café couture**/de 9h à 12h, Centre Marcet. Maison Pour Tous, 02 40 32 02 12.
- **Sortie nature**/de 10h à 12h. Les oiseaux qui venaient du froid. Tarif normal 5 € et réduit 2 €. Site naturel de loisirs Roche Ballue, 02 40 50 13 44.
- **Stage d'initiation à l'art floral**/à 10h, salle Renaud-Barrault. Thème de Noël, inscription avant le 6 décembre. Floramy. 06 12 03 34 93. floramy44@gmail.com,
- **Bouguenais Bouquine**/de 14h30 à 16h, Médiathèque. Pour échanger sur les livres qui vous ont émus, interpellés, amusés...02 40 32 04 54. www.mediathèque-bouguenais.fr

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

- **Randonnées des boissons chaudes**/Amicale laïque de Bouguenais. Plusieurs circuits proposés (lire page 21).
- **Les mioches au cinoch**/à 11h. *La Souris du Père Noël*, 2 ans et +. Le Beaulieu, www.cinemalebeaulieu.com

- **Projection de *Demokratia***/à 16h. Suivi d'une discussion en présence des auteurs Thierry Kruger et Pablo Girault. La Veilleuse Magnétique. laveilleusemagnetic.jimdo.free.com Tarif normal 5 € et réduit 4 €.

MARDI 14 DÉCEMBRE

- **Conseil Municipal**/à 8h. Mairie principale.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

- **Permis de jouer des 0 - 3 ans**/de 10h à 11h30, Centre Marcet. Petites histoires de Noël. Maison Pour Tous, sur inscription, 02 40 32 02 12.
- **Ciné-concert**/à 15h, Piano'cktail. *Escapes*, à partir de 3 ans. Un tour du monde électro-world avec quatre escales entre ciel, terre et mer ! 02 40 65 05 25, www.pianoocktail-bouguenais.fr (lire page 7)
- **Atelier furoshiki**/de 16h à 18h, Médiathèque. Initiation à l'art japonais du pliage de tissu pour emballer les cadeaux. Atelier familial adulte et enfant à partir de 7 ans. Sur réservation à partir du 1^{er} décembre auprès de la Médiathèque sur place, en ligne ou au 02 40 32 04 54. Gratuit.
- **Marché de Noël à la ferme**/de 17h à 21h. Accès libre et gratuit. Marché de créateurs, contes de Noël en roulotte, balades à dos de mule, fouées cuites au four en terre... Association la Clé des Champs. 02 40 65 14 67. Lacledeschamps44@free.fr

À suivre sur...

bouguenais.fr

**JEUDI 16 DÉCEMBRE**

- **P'tit déjeuner des habitants**/de 9h à 11h, Centre Marcet. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12.
- **Concerts**/à 20h30, Centre Marcet. Erwan Hamon et Yousef Zayed croisent musiques bretonnes et palestiniennes, puis Romain Baudouin avec sa vielle à roue traditionnelle. Le Nouveau Pavillon, 07 69 95 22 83, www.lenouveaupavillon.com

VENREDI 17 DÉCEMBRE

- **Rencards des 16/25 ans**/de 19h à 23h, Point Information Jeunesse. Soirée conviviale : jeux, grignotage, discussion. 02 40 65 11 56.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

- **Café couture**/de 9h à 12h, Centre Marcet. Maison Pour Tous, 02 40 32 02 12.
- **Spectacle pour les tout-petits**/à 16h et 17h30, Médiathèque. *Tout rond* de Thierry Bénateau, conte, chanson et théâtre d'objets pour les 18-36 mois. Gratuit. Sur réservation à partir du 30 novembre auprès de la Médiathèque sur place, en ligne ou au 02 40 32 04 54.
- **Chauff'Marcet**/à 20h, Centre Marcet. Théâtre d'improvisation. Maison pour Tous. 02 40 32 02 12.

DU 19 AU 31 DÉCEMBRE

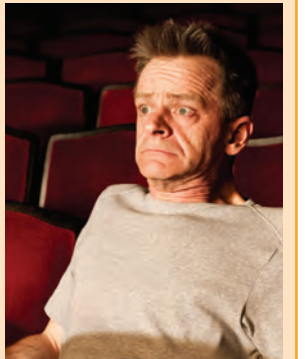
- **Festival de théâtre**/Centre Marcet. Série de représentations. Théâtre de l'Ultime. (lire plus haut).

Festival - Théâtre de l'Ultime

Du 19 au 31 décembre au Centre Marcet

La troupe du Théâtre de l'Ultime vous donne rendez-vous pour une série de représentations sur le ton de l'humour à la salle Marcet. Des spectacles à voir ou revoir... Au programme : *Qu'est-ce que le théâtre ?* Une pièce loufoque sur l'art d'être spectateur ; *Chroniques d'un petit pays*, une comédie satirique ; *Delcarmen*, un concert intimiste ; *Pourquoi semblable chose m'est arrivée*, une comédie philosophique et d'autres surprises en cours de préparation... Le programme est consultable sur le site de la compagnie.

Et si vous souhaitez vous initier ou progresser dans la pratique théâtrale ? Le Théâtre de l'Ultime vous propose des week-ends thématiques pour découvrir le jeu d'acteur, la lecture à voix haute, la prise de parole en public... Encadrées par des comédiens professionnels, ces sessions sont ouvertes à tous, à partir de 15 ans. Informations complémentaires, inscriptions, réservations : www.theatredelultime.fr

**LUNDI 20 DÉCEMBRE**

- **Permanence de la Confédération Syndicale des Familles**/de 17h à 18h, Salle Fernand Pelloutier. 06 41 50 87 36 - lacsf.bouguenais@gmail.com

MARDI 21 DÉCEMBRE

- **Super Mardi**/de 15h à 18h, Centre Marcet. Confection de corbeilles pour une jolie table de Noël, avec Macapi. Maison Pour Tous, 02 40 32 02 12.

- **Permanence de la Confédération Syndicale des Familles**/de 17h à 18h, Centre Marcet. 06 41 50 87 36 - lacsf.bouguenais@gmail.com

21 ET 22 DÉCEMBRE

- **Repas des aînés**/de 12h30 à 18h, au Piano'cktail. Sur invitation uniquement.

VENREDI 24 DÉCEMBRE

- **P'tit déjeuner des habitants**/de 9h à 11h, à l'antenne du Patio. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12.

MARDI 28 DÉCEMBRE

- **Super Mardi**/de 15h à 18h, au Patio, antenne de la Maison pour Tous. Activités libres. Maison pour Tous, 02 40 32 02 12.

JEUDI 30 DÉCEMBRE

- **Permanence SOLIHA**/de 14h à 17h, Pôle Sud-Ouest Nantes Métropole. Information sur la rénovation et l'amélioration de l'habitat pour les ménages modestes. Sur rendez-vous 0 801 01 02 03 - www.soliha.fr

MERCREDI 5 JANVIER

- **Cirque**/à 20h, Piano'cktail. *Trés*.

1 Bouguenaisien, 2 Bouguenaisiens, 3 Bouguenaisiens... + de 20 000 Bouguenaisiens ?

Recensement de la population du 20 janvier au 26 février 2022

À caractère obligatoire et réalisé en toute confidentialité, le recensement annuel de la population se déroulera début 2022. Et nouveauté cette année à Bouguenais, la Poste est partenaire de la Ville pour réaliser le recensement d'une partie de la commune. Ainsi, ce sont 4 agents de la Poste qui assureront cette mission auprès de 800 foyers bouguenaisiens. Soumis au secret professionnel, ils seront formés au protocole de l'INSEE. Début janvier 2022, chaque foyer concerné sera informé pour se faire recenser à compter du 20 janvier.



#telex Fermeture de la Médiathèque/du 24 décembre au 1^{er} janvier inclus ♦ **Vacances de Noël**/accueils de loisirs (3/12 ans) du 20 au 24 décembre 2021 : inscriptions jusqu'au 9 décembre sur rendez-vous ou jusqu'au 5 décembre via Bouguenais en ligne. Renseignements et inscriptions : Mairie principale (02 40 32 29 15) ou Mairie Annexe des Couëts (02 40 32 58 40) ♦ **Lire et faire lire**/recherche de bénévoles. Contact : 06 76 44 64 72 ♦ **Croix Rouge Française**/participer aux activités caritatives de la Croix Rouge en devenant bénévole pour participer aux activités Bazarboutique et Vestiboutique dans nos nouveaux locaux du patio le mardi et le jeudi. Prendre contact avec M^{me} Goyat, 06 45 47 80 83.

Lucille Gaborieau,
Secrétaire générale du comité local du Secours populaire français

Après avoir sillonné les quatre coins de la Bretagne, c'est à Bouguenais que Lucille Gaborieau a trouvé son port d'attache depuis maintenant dix années. Et c'est ici, aux Couëts, qu'elle a repris à l'été 2019 la tête du comité local du Secours populaire français. Un passage de flambeau qui s'est fait naturellement pour cette femme qui y est engagée depuis 5 ans, et pour qui la solidarité est une raison d'être. *« Ce qui me fait avancer au quotidien, c'est le plaisir d'aider les autres. Et d'ailleurs, on m'a toujours dit que je devrais (plus tard) être dans le social. J'ai baigné dedans notamment car il y a toujours eu du bénévolat dans ma famille. Par exemple, enfant, je ne manquais jamais d'accompagner ma mère qui donnait des cours d'alphabétisation à ceux qui en avaient besoin. Aujourd'hui, on peut dire que ce qui me caractérise le mieux c'est la solidarité ».*

Une valeur qui prime au sein du comité local où six personnes donnent de leur temps toutes les semaines pour aller chercher, récolter et trier les dons, provenant essentiellement de particuliers. Des vêtements, livres ou jouets qui ensuite sont revendus à un prix modique lors des permanences, ouverte à tous. *« Ça demande pas mal de boulot mais il paraît qu'on est les moins chers »* avance, sourire aux lèvres, Lucille Gaborieau. Le comité organise aussi, pour les bénéficiaires, des distributions alimentaires où : *« On voit venir de plus en plus de familles monoparentales, de retraités et des demandeurs d'asile. Cela s'est intensifié au cours des dernières années et a complètement explosé avec la crise sanitaire. Il y a une bonne dizaine de familles en plus aujourd'hui et ce n'est pas évident à gérer pour qu'elles aient un colis satisfaisant. Tout au long des années, ma crainte reste la même, celle de ne pas réussir à répondre aux besoins des personnes, ne pas avoir assez à leur donner ».*

Juliette Bourneil, Caviste à La Cave Nature

A seulement 23 ans, cette passionnée de l'univers du vin a ouvert sa boutique dans le bourg de Bouguenais : *« J'ai compris très jeune que je voulais travailler dans le domaine viticole : mes grands-parents dont j'étais très proche tenaient un bar, « Le Pichet ». C'est là-bas que tout a commencé : pourtant, je me souviens seulement de ce bar grâce à son parfum anisé, de tabac froid imprégné dans le bois, et surtout de vin rouge dans le fond des verres... »* Juliette n'a jamais considéré le vin comme de l'alcool, mais plutôt comme une œuvre d'art à part entière : *« Derrière cette boisson, il y a une histoire toujours intéressante, une âme, et l'on est plongé dans celle-ci quand on déguste. Selon moi, chaque bouteille a sa personnalité et son propre caractère... »*

Diplômée d'un BTS Technico-commercial vins et spiritueux, la jeune femme n'a pas eu peur pour sauter le pas et ouvrir sa boutique : *« Je vois des personnes de mon âge profiter de leur jeunesse, sortir tous les soirs... Moi, je suis heureuse ainsi et je me sens parfaitement à ma place, réalisant mon rêve. Cela faisait 5 ans que je travaillais dans les Caves Nature à Pornic et Nantes durant tous mes stages, vacances scolaires et après avoir fini mes études. »* Juliette, le cœur serré, raconte : *« Je suis vraiment touchée de l'accueil et des encouragements que m'ont apportés les commerçants et les habitants de Bouguenais. Je suis aussi très émue des clients qui reviennent avec le sourire et qui me font confiance... Cette cave, c'est le début d'une grande histoire ! »*

Campagne de vaccination* COVID-19 à Bouguenais



L'ASSDIL (association des infirmières libérales du sud Loire) organise des temps de vaccination Covid-19

**POUR LES PERSONNES
DEPENDANTES ET FRAGILISÉES**
Ne disposant pas de moyen de locomotion

**Du 8 novembre
au 16 décembre**

- A votre DOMICILE
Les lundis et jeudis matin

RDV A PRENDRE AU
07 71 70 82 50

POUR TOUS

**Du 10 novembre
au 17 décembre**

- Salle de la GRANDE OUCHE
Le mercredi matin
- Salle de quartier du PATIO
Le vendredi matin

RDV A PRENDRE AU
06 73 11 31 89

(Les patients pourront se faire vacciner contre la grippe saisonnière le même jour que la vaccination covid ; dans ce cas, ils devront prévoir leur vaccin.)

*Campagne menée en accord avec l'ARS et le soutien de la Ville de Bouguenais

Conception/Impression : Ville de Bouguenais - Octobre 2021

#Etat-civil

NAISSANCES

Juliette ANEX - Élie SOURICE - Eugénie DESPRES MORDELET -
Nevy FALCK - Marceau MALLARD - Irys BONI CALISTE - Dowson
RELET GABORIEAU - Joss CHIRA - Charlotte DUGLUE - Antonia
FROMENTOUX - Marin DUIGOU

MARIAGES

Véronique ALLAIRE et Michel DEMY

DÉCÈS

Pascale DUQUET - Marguerite PRAUD - Marcel ROBERT

Journée Défense Citoyenneté

Le recensement citoyen est obligatoire et universel. Mesdames, Messieurs vous avez 16 ans, venez-vous faire recenser munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents, dans les trois mois qui suivent votre date d'anniversaire. Plus d'infos sur www.majdc.fr

Expressions politiques

GROUPE MAJORITAIRE



> GROUPE DU CENTRE, DE LA DROITE ET DES SANS ÉTIQUETTES

« Pour que cette fin d'année soit un moment festif partagé »

Alors que la fin d'année approche, et que nous espérons tous pouvoir retrouver l'esprit festif et convivial de cette période de l'année, la remontée des contaminations liées à la covid-19, à l'échelle nationale mais aussi locale, doit appeler notre vigilance. En effet, notre région est l'une des plus touchées par cette « cinquième vague », avec un taux d'incidence et un nombre d'hospitalisations et de décès qui augmente fortement.

Pour ne pas retomber dans une situation d'urgence sanitaire et d'isolement telle que nous l'avons vécue à plusieurs reprises au cours de ces deux dernières années, et qui a fait tant de dégâts, sur le plan humain mais également sur le plan psychologique, nous appelons chaque Bouguenaisienne et chaque Bouguenaisien à maintenir cette vigilance.

Au-delà du respect des nouvelles obligations, concernant notamment le port du masque dans les écoles, dans les établissements recevant du public (y compris lorsque leur accès est soumis à la présentation du pass sanitaire), ou dans les

regroupements ne permettant pas les distanciations, il s'agit d'éviter tout relâchement dans le respect des gestes barrières préconisés depuis le début de cette crise sanitaire.

Par ailleurs, la Ville de Bouguenais accompagne la campagne de vaccination menée par l'association des infirmières libérales du sud-Loire (Assdil). Depuis le lundi 8 novembre jusqu'au jeudi 16 décembre, les Bouguenaisiens peuvent ainsi prendre rendez-vous pour se faire vacciner, à la salle de la Grande-Ouche, au Patio, ou à domicile pour ceux d'entre eux qui ne peuvent pas se déplacer.

Pour que cette fin d'année demeure une fête, et que chacun puisse profiter pleinement des animations proposées par la Ville et des moments partagés en famille et entre amis, ne relâchons pas nos efforts !

Le Groupe Respiration Démocratique

GROUPES MINORITAIRES



> GAUCHES ÉCOLOGISTES ET SOLIDAIRES

Accompagner les démarches écoresponsables

Depuis des années, la hausse des prix de l'énergie impacte la vie quotidienne. Avec l'épuisement des ressources fossiles (gaz, pétrole) et notre soumission au cours du baril de pétrole, la facture énergétique des ménages va continuer à participer à leur étranglement financier.

Pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et freiner le réchauffement climatique, mais aussi pour garantir deux droits fondamentaux : le droit au logement décent, le droit d'occuper un emploi, et une liberté essentielle : la liberté de se déplacer, il est donc urgent de rebattre, notamment, les cartes de la politique énergétique.

Si ces questions sont nationales, voire mondiales, nous pensons que notre Commune a un rôle à jouer concernant la consommation énergétique des bâtiments résidentiels qui représente 29% de la consommation finale d'énergie et 12% des émissions de CO2.

C'est pourquoi nous avons proposé au Conseil Municipal d'étudier l'exonération de la taxe foncière (50 % ou 100 %) pour les foyers

qui auront entrepris des travaux d'économie d'énergie. Cette mesure serait bonne pour l'environnement, le porte-monnaie et pour le renforcement de la filière construction/rénovation et donc pour l'emploi local. Elle viserait aussi à s'attaquer à la lutte contre les passoires énergétiques qu'il faudra aussi mener auprès des locatifs.

Cette exonération compléterait les dispositifs existants pour les propriétaires aux ressources modestes pour lesquels le montage financier est complexe, mais rend possibles les travaux. C'est pourquoi l'accompagnement et le conseil sont primordiaux : avec l'État, via le programme Faire (tel : 0 808 800 700), ou avec la Nantes Métropole via "Mon projet rénov" (tel : 0 240 893 015).

La transition écologique est aussi sociale : les économies d'énergies ne sont pas réservées à ceux qui peuvent les réaliser cash !

> SYLVAIN AVRIL

Après mes interventions auprès de mme le maire ; @ sylvain_avril44

✓ le CM a voté l'augmentation du personnel à l'état civil (quid ; créneaux horaires?) ✓ TAZER équipement de la PM pour la sécurité des agents ✓ bâtiments ; bon travail des agents et du pilotage de JC BRISSON (élu)

✗ TIT;coût du reste à charge pour la ville(camp ROMS)✗charte immobilière; ce n'est pas contractuel et quid de l'élu qui va s'immiscer dans des ventes privées? ✗ quid de la complexité (seniors) du dossier d'indemnisation sonore dû à l'aéroport ? (Via Espace9 mandaté par l'état)

En application de la loi et du règlement intérieur du Conseil municipal, cet espace d'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal est proportionnel au nombre d'élus dont ceux-ci disposent au sein de l'assemblée délibérative. Les propos tenus dans les tribunes politiques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

• DÉCEMBRE 2021 •

Festivités de Noël

INAUGURATION DES ILLUMINATIONS

VENDREDI

3

16H45 DÉFILÉ AUX LAMPIONS

départ de l'Hôtel de Ville, ouvert à tous les enfants
(en cas de pluie rendez-vous directement sur la place de l'église à 17h).

17H30 LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE LA VILLE

Place de l'église avec concert du Bigband.
Chocolat et vin chaud offert par le comité des fêtes.

MARCHÉ DE NOËL

organisé par Le Comité
des Fêtes de Bouguenais

SAMEDI

11

DE 10H À 21H PLACE DE L'ÉGLISE

Nombreux exposants, artisans et créateurs.
Restauration sur place : galettes saucisses, crêpes,
chocolat et vin chaud, bar à huîtres.
Ambiance musicale.

ANIMATIONS DE NOËL

organisées par Le Comité
des Fêtes de Bouguenais

DIMANCHE

12

DE 10H À 17H30 PLACE DE L'ÉGLISE

Balades en calèches, sculpteur de ballons et groupe
musical (animations en pause de 12h à 14h).
Restauration sur place : galettes saucisses, crêpes,
chocolat et vin chaud, bar à huîtres.

Les Festivités de Noël auront lieu l'an prochain aux Couëts.

*Avec la présence du Père Noël
sur ces trois dates !*



Ville de
Bouguenais